

capitale, une capitale à peine sortie des tempêtes de la révolution, n'avait jamais présenté un pareil spectacle. Mais ce temps est loin de vous déjà. Vous voici entraînés dans une voie d'épuration, dans une voie où la haine vous écrasera les uns après les autres. (Agitation prolongée.)

Ainsi, ce serait moi, moi qui toute ma vie ai soutenu le principe de la souveraineté populaire, moi qui dans mes livres ai proclamé sainte et sacrée l'œuvre de cette souveraineté, moi qui ai toujours dit aux envahisseurs de tous les temps et de tous les partis : " Prenez garde ! ce qui ici, c'est le peuple lui-même ! " Quoi ! j'aurais ainsi manqué à ma propre pensée et trahi toutes les convictions de ma vie ? j'aurais poussé le peuple à violer l'Assemblée ?... Non, non, non, mille fois non ! Que celui qui soutient cela ce lève, que je lui crie : Vous en avez menti ! (Agitation extraordinaire.)

J'ai su, comme tout le monde, ce qui se préparait ; plus que personne, j'en ai gémi... plus que personne je sais combien de parcelles démonstrations sont fatales... j'en avais eu la preuve le 18 avril... cette fois encore je ne me suis pas trompé, mes appréhensions étaient justes : le 15 mai a porté un coup mortel à la république. (Tumulte.) Qu'ai-je dit ? Ah ! j'ai employé une épithète de trop... non, le coup n'est pas mortel, car les efforts du mensonge ne prévaudront pas contre notre œuvre. Et si je crois à l'impuissance de la force brutale contre la souveraineté exercée dans cette émeute, je crois aussi à l'impuissance de nos ennemis contre la république... Les républicains peuvent être abattus après avoir été calomniés, mais la république ne périra pas ! la république est immortelle ! (Tumulte.)

Maintenant j'arrive à la journée du 15 mai. Ce n'est pas pour éviter la prison, que je ne crains pas ; ce n'est pas pour éviter la mort que je ne crains pas davantage. (Exclamations.) Ce que je crains, c'est que la peine de mort soit rétablie.

Voix nombreuses : Par qui ! par qui ! Dites-le ! (Violentes interpellations.—Plusieurs membres demandent la parole.)

M. LE PRÉSIDENT. Les interrupteurs manquent à la dignité de cette Assemblée. Je les rappellerai nominativement à l'ordre.

M. L. BLANC, reprenant. Vous me demandez par qui ? Je vais vous le dire. Ce n'est pas par l'Assemblée, Dieu me garde de proférer de pareilles paroles, parce que, je n'hésite point à le dire, si l'Assemblée rétablissait la peine de mort, elle la rétablirait contre elle-même ; oui, ce serait pour ceux qui la rétabliraient un véritable suicide. Par qui ? je vais vous le dire : ce ne sera pas l'Assemblée, ni

par une partie de la société, mais par la force même des choses, par cette fatalité qui nous entraîne et qui parle ici par la voix du réquisitoire.

Eh bien ! je le dis donc, si l'on veut que la république se fonde sans violences, si l'on veut que cette république donne au monde de grands exemples, je ne crains pas de le proclamer bien haut, il faut venir ici prononcer des paroles de paix et de conciliation, et non des paroles de haine et de vengeance, de ces paroles dont la première révolution a donné de si terribles exemples, et qui ont laissé des pages si sanglantes dans notre histoire.

Je dirai que jamais on ne pourra prouver contre moi une parole de violence contre une chambre qui représente le peuple tout entier, puisqu'elle a été nommée par lui.

Quelle a été mon attitude dans cette terrible séance du 15 mai ? Plusieurs personnes pourront vous dire que je suis resté immobile une demi-heure à mon banc, quand plusieurs individus venaient me dire à chaque instant : " Si vous ne venez pas parler à cette foule amentée, l'Assemblée sera violemment envahie. " Eh bien ! si j'ai commis une faute, si je me la reproche, c'est d'être resté ainsi une demi-heure sans aller adjoindre le peuple de se retirer. On venait à tout moment me dire " C'est au nom de l'ordre, c'est dans l'intérêt sacré de l'Assemblée que nous venons vous supplier d'aller parler au peuple. " Non ! ai-je répondu ; je ne me séparerai pas de mes collègues. Je le répète donc, si j'ai une faute à me reprocher, c'est de n'y être pas allé tout de suite. Enfin, sur de nouvelles instances, je suis monté au bureau de M. le président, et je lui ai dit : " Monsieur, on me demande, au nom de l'ordre et dans l'intérêt de l'Assemblée, de me présenter au peuple pour le conjurer de se retirer ; je crois que c'est un devoir pour moi " et je n'y suis allé qu'avec l'autorisation du président.

Je défie qui que ce soit, à moins que ce ne soit le plus lâche des imposteurs, de venir dire ici que j'ai prononcé d'autres paroles que des paroles de paix et de conciliation. Savez-vous ce que j'étais en train d'écrire lorsqu'on est venu m'arracher à mon banc ? Le voici : " Au nom de votre propre souveraineté, je vous conjure de vous retirer. " Et c'est moi qu'on accuse d'avoir violé la souveraineté en vertu de laquelle vous êtes appelés, non pas à m'accuser, mais à m'entendre ? Mais je voudrais savoir en quoi diffère l'accusation d'aujourd'hui de celles qui ont été portées contre moi depuis deux mois.

Eh-bien, tant mieux ! cela me donnera une occasion éclatante de me défendre.

Ces explications, je les donne comme

me publiciste, comme citoyen, car je ne donne des explications, je ne me justifie pas. Une longue agitation suit ce discours.)

M. PASCAL (d'Aix. Citoyens, le 15 mai je siégeais sur le même banc que le citoyen Louis Blanc, et je déclare qu'il a dit à ceux qui voulaient qu'il allât parler au peuple : " Ma place est ici, au milieu de mes collègues et j'y reste. "

UN MEMBRE. Je ne suis pas ici pour accuser M. Louis Blanc ; mais un grand crime a été commis, et rien ne doit empêcher la justice de suivre son cours.

M. E. ARAGO. M. L. Blanc a demandé au président l'autorisation de se présenter au peuple et de lui parler. M. le président lui a répondu : Comme président, je n'ai rien à vous demander, mais comme citoyen votre devoir à vous est de faire tous vos efforts pour éloigner la foule.

M. BUCHEZ, se levant derrière le fauteuil du président. Ce que le citoyen Etienne Arago vient de dire est tout-à-fait conforme à la vérité.

UN MEMBRE. J'aborde pour la première fois la tribune, et c'est un bonheur pour moi de le faire ; car je vais rendre hommage à la vérité. (Ecoutez.) Au milieu du trouble, et alors qu'il y avait ici, il faut le dire, beaucoup de places vides... (Explosion de murmures.—Une tempête de cris : A l'ordre ! éclate de tous côtés ; les paroles les plus vives sont adressées à l'orateur.)

Une voix : Il n'y avait de vides que les places de ceux qui trahissaient.

L'orateur fait de vains efforts pour dominer le bruit. J'étais à côté de M. Louis Blanc, s'écrie-t-il, quand il conjurait les ouvriers de se retirer, et leur disait : Retirez-vous par respect pour votre propre souveraineté.

UN AUTRE MEMBRE. Je ne connais pas M. Louis Blanc. Il ne sait probablement pas mon nom. (Ni nous non plus ! Rire et bruit.) Je puis même dire que je suis l'ennemi de ses doctrines ; mais je dois dire que je l'ai vu aborder dans la salle des conférences par deux individus qui lui disaient : " Venez donc parler au peuple ! dites-lui qu'il attende que la pétition soit lue ! " Et Louis Blanc répondit : " Que voulez-vous que je dise à des fous ? Ces hommes sont tous fous. "

UN AUTRE MEMBRE, au milieu du tumulte qui va toujours croissant, donne aussi quelques explications sur les incidents du 15 mai. Il a entendu M. Louis Blanc protester avec énergie contre les envahisseurs.

M. DE LARCY. Je crois nécessaire de faire suivre d'énergiques protestations les paroles que vous avez entendues ici (Bruit nouveau et prolongé.) Vous avez entendu un orateur dire qu'il y avait des places